

Rapport de transparence en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois

Année 2021 – Asbl NEW SAMUSOCIAL – BE 0723.631.678

ANNEXE 3

Modèle de formulaire pour le rapport annuel

Publication faite en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Année 2021 – Asbl NEW SAMUSOCIAL – BE 0723.631.678

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

	Nom	Prénom	Numéro national	Rôle linguistique	Adresse
1	VERSCHOOTEN 5/10 *	Cédric		Nl	
2	DETAVERNIER 9/10	Luc		Fr	
3	DEMOULIN 7/10	Laurent		Fr	
4	HEYMANS 10/10	Stéphane		Fr	
5	DE BLEEKER 8/10	Delphine		Fr	
6	LORAND 8/10	Sarah		Fr	
7	THOMMES 7/10	Lara		Fr	
8	ROBERT 7/10	Raffaella		Fr	
9	SCHETGEN 10/10	Gilbert		Fr	
10	SWYNGEDAUV 5/10	Karen		Fr	
11	HENDRICK 7/10	Bénédicte		Fr	
12	WILLEMS 8/10	Gudrun		Nl	
13	FRIPPIAT 7/10	Laurent		Fr	
14	YACOUBI 8/10	Kenza		Fr	

*5 présences sur 10 réunions en 2021

Année 2021 – Asbl NEW SAMUSOCIAL – BE 0723.631.678

	Mandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré (oui/non)	Mandat non rémunéré (oui/non)	Date de début	Date de fin
1	Administrateur	Cocom	Non	Oui	16/05/19	16/05/24
2	Administrateur	Cocom	Non	Oui	26/05/20	26/05/24
3	Administrateur	Asbl Diogène - Secteur	Non	Oui	27/06/19	27/06/24
4	Président du Conseil d'Administration	Asbl CSD - Secteur	Non	Oui	27/06/19	27/06/24
5	Administratrice	Indépendante	Non	Oui	27/06/19	27/06/24
6	Administratrice	Indépendante	Non	Oui	27/06/19	27/06/24
7	Administratrice	Cocom	Non	Oui	26/11/19	26/11/24
8	Administratrice	Cocom	Non	Oui	17/12/20	17/12/25
9	Administrateur	Indépendant	Non	Oui	17/12/20	17/12/25
10	Administratrice	Cocom	Non	Oui	26/05/21	26/05/26
11	Commissaire du gouvernement	Cocom	Non	Oui	2021	2024
12	Commissaire du gouvernement	Cocom	Non	Oui	2021	2024
13	Commissaire du gouvernement	Cocom	Non	Oui	2021	2024
14	Commissaire du gouvernement	Cocom	Non	Oui	2021	2024

Année 2021 – Asbl NEW SAMUSOCIAL – BE 0723.631.678

	Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant
1	0,00	0,00	5/10*	Néant	0,00	Néant	0,00
2	0,00	0,00	9/10	Néant	0,00	Néant	0,00
3	0,00	0,00	7/10	Néant	0,00	Néant	0,00
4	0,00	0,00	10/10	Néant	0,00	Néant	0,00
5	0,00	0,00	8/10	Néant	0,00	Néant	0,00
6	0,00	0,00	8/10	Néant	0,00	Néant	0,00
7	0,00	0,00	7/10	Néant	0,00	Néant	0,00
8	0,00	0,00	7/10	Néant	0,00	Néant	0,00
9	0,00	0,00	10/10	Néant	0,00	Néant	0,00
10	0,00	0,00	5/10	Néant	0,00	Néant	0,00
11	0,00	0,00	7/10	Néant	0,00	Néant	0,00
12	0,00	0,00	8/10	Néant	0,00	Néant	0,00
13	0,00	0,00	7/10	Néant	0,00	Néant	0,00
14	0,00	0,00	8/10	Néant	0,00	Néant	0,00

*5 présences sur 10 réunions en 2021

	Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C)	Réductions opérées ¹ (D)	TOTAL (A+B+C-D)	Date du rapport
1	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
2	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
3	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
4	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
5	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
6	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
7	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
8	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
9	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
10	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
11	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
12	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
13	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22
14	Néant	0,00	0,00	0,00	24/08/22

¹ Remarques relatives aux réductions :

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.

En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2 ¹, selon les modalités suivantes :

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 1 à 4 ². Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;

¹ Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

² Les mandats visés sont les suivants :

1. les bourgmestres et échevins
2. les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS
3. les conseillers communaux
4. les conseillers de CPAS

Année 2021 – Asbl NEW SAMUSOCIAL – BE 0723.631.678

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

	Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale
1	Néant		0,00				
2	Néant		0,00				
3	Néant		0,00				
4	Néant		0,00				
5	Néant		0,00				
6	Néant		0,00				
7	Néant		0,00				
8	Néant		0,00				
9	Néant		0,00				
10	Néant		0,00				
11	Néant		0,00				
12	Néant		0,00				
13	Néant		0,00				
14	Néant		0,00				

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

3. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,
4. toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

Année 2021 – Asbl NEW SAMUSOCIAL – BE 0723.631.678

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Type de marché	Date du marché	Bénéficiaires	Montants hors taxes
Services : Gardiennage d'un Centre d'hébergement du New Samusocial durant des événements d'ampleur internationale.	01 juillet 2021 (durée de 18 mois)	Protection Unit	50.000,00€
Services : Mise en place de supervisions de groupe pour les équipes de terrain du New Samusocial	01 septembre 2021 (durée de 12 mois)	Ceform	70.000,00€
Services: Assurance hospitalisation et frais de médicaux pour les membres du personnel du New Samusocial ASBL	14 juillet 2021 (durée de 24 mois)	Ethias SA	225.005,00 €
Services : Externalisation du nettoyage des Centres d'hébergement du New Samusocial ASBL	08 janvier 2021 (durée de 12 mois)	Group Cleaning and Services	274.000,00€
Fournitures : Achat d'articles de vaisselle réutilisable pour les Centres du New Samusocial	03 novembre 2021 (durée de 12 mois avec possibilité de 3 reconductions tacites)	King Belgium SA	25.000,00€
Fournitures : Achat de produits et matériels d'entretien pour le New Samusocial ASBL	06 décembre 2021 (durée de 12 mois avec possibilité de 3 reconductions tacites)	Marché à 2 lots : -Boma -Global net	50.0000, €
Travaux : Travaux de mise en conformité incendie d'un centre d'hébergement du New Samusocial.	26 mars 2021	Marché à 2 lots : -Belfoul Industrie - Balcaen Entreprises Générales	115.000,00€

Année 2021 – Asbl NEW SAMUSOCIAL – BE 0723.631.678

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	
Néant		0,00	

Fait à Bruxelles, le 24 août 2022

Sébastien Roy
Directeur général


SEBASTIEN ROY
NEW SAMUSOCIAL asbl vzw
Directeur Général / Algemeen Directeur
Bd Poincaré 68-70 Poincarélaan, Bruxelles 1070 Brussel
sebastien.roy@samusocial.be